

de ne pas m'en montrer indigne, toutes les fois qu'il me fournira l'occasion de lui faire ma cour; et tout d'abord je ferai en sorte que le Roi se montre aussi favorable que possible à Monseigneur le Vice-Légat. Les occasions ne manqueront pas à Sa Majesté de prouver sa bonne volonté par des actes, et de coopérer dans ses Conseils au bien de la chrétienté et de l'Église.

J'obtiendrai le plus tôt possible des saufs-conduits pour les Pères Juan de Valensuola et don Henriquez Antonio de Fuentes, ainsi que pour leur domestique, et je les enverrai sur le champ au Père Supérieur de l'État de Gênes.

J'ai en si grande affection M. l'abbé de Moncassin, que je dois transmettre à Votre Paternité toutes mes actions de grâces pour les bontés qu'Elle a eues pour lui.

Je ferai en sorte qu'il sache cependant que s'il a pu obtenir, grâce à mon attachement pour lui, un meilleur bénéfice, il doit attribuer cette faveur à vos recommandations et à votre autorité. Je supplie instamment Votre Paternité de ne pas m'oublier dans la célébration du saint Sacrifice.

De votre Paternité,

Le très-obéissant serviteur en J.-C.,

François de la Chaize, S. J.

Pendant l'année 1674, les habitants de Messine, fatigués du joug espagnol, se soulevèrent; la France leur envoya un corps de troupes commandé par le chevalier de Valbelle. Deux ans après, à la fin de janvier 1676, Duquesne, après avoir battu l'amiral Ruyter qui allait secourir les Espagnols, fit entrer un nouveau corps dans Messine. Comme les soldats qui le composaient se trouvaient privés d'aumôniers, le P. de la Chaize et Louis XIV écrivirent au général de la Compagnie pour le prier de vouloir bien envoyer à Messine des PP. Jésuites français. Voici ces deux dépêches :